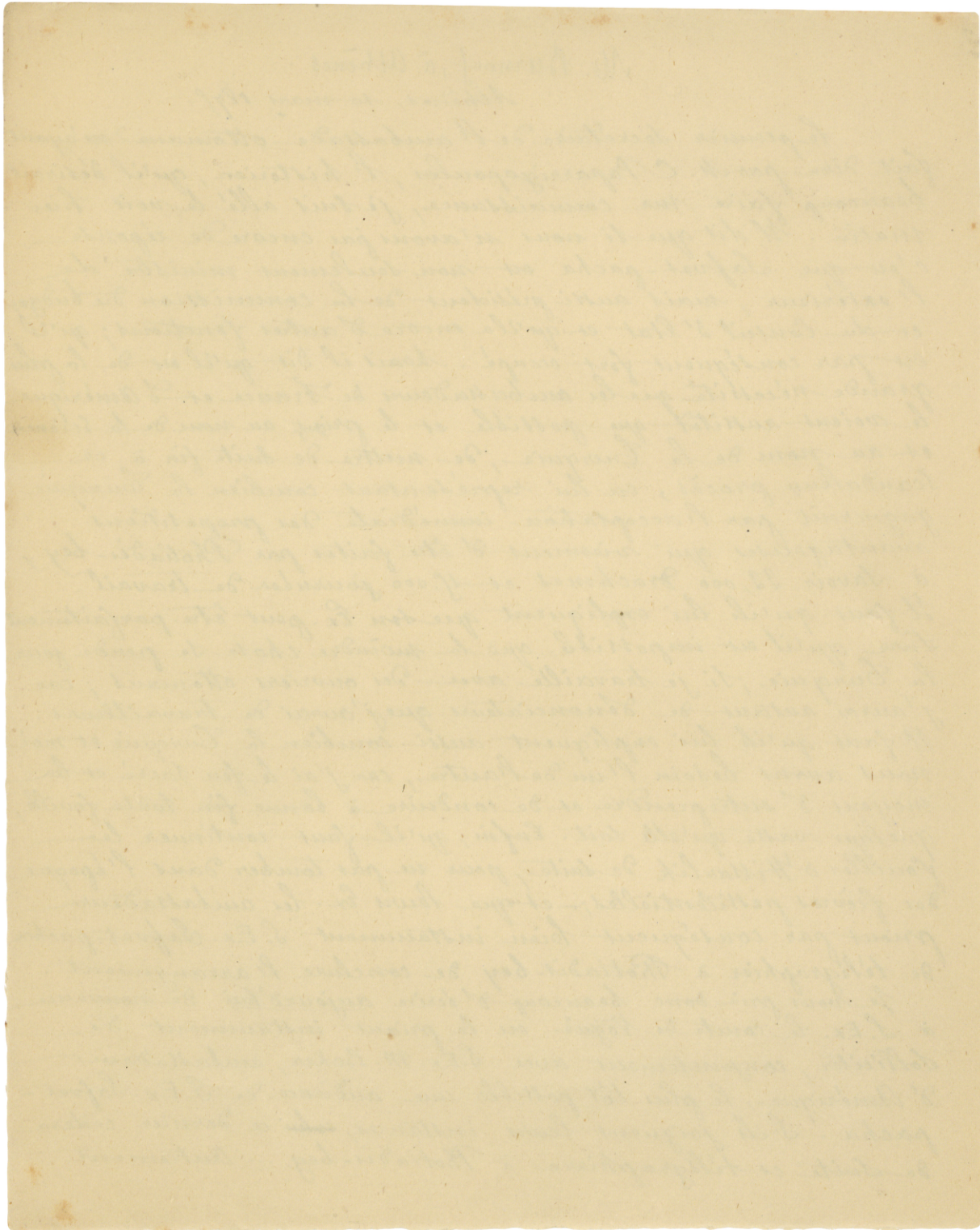


198
M. Burnouf, à Athènes.

Athènes, 10 mars 1848.

Le premier secrétaire de l'ambassade ottomane m'ayant fait dire par M. C. Paparrigopoulos, l'historien, qu'il désirait beaucoup faire ma connaissance, j'ai été le voir hier matin. Il dit que si nous n'avons pas encore de réponse, c'est que Safvet-pacha est non seulement ministre de l'extérieur, mais aussi président de la commission du budget et du Conseil d'Etat et qu'il a encore d'autres fonctions; qu'il est par conséquent fort occupé. Mais il dit qu'il est de la plus grande nécessité que les ambassadeurs de France et d'Amérique le voient aussitôt que possible et le prient au nom de la science et au nom de la Turquie, de mettre de suite fin à ce scandaleux procès, en lui représentant combien la Turquie gagnerait par l'acceptation immédiate des propositions avantageuses qui viennent d'être faites par Photiadis-bey, à savoir 22,000 drachmes et 15,000 journées de travail. Il faut qu'ils lui expliquent que son Ex. peut être parfaitement sûre qu'il est impossible que la moindre chose se perde pour la Turquie, si je travaille avec des ouvriers ottomans; car j'aurai autant de dénonciateurs que j'en aurai de travailleurs. Il faut qu'ils lui expliquent aussi combien la Turquie et moi nous avons besoin l'un de l'autre, car j'ai le feu sacré et les moyens d'entreprendre et de conduire à bonne fin toute fouille, quelque vaine qu'elle soit. Enfin, qu'il faut continuer les fouilles d'Hissarlik de suite, pour ne pas tomber dans l'époque des fièvres pestilentielles; et que leurs Ex. les ambassadeurs prient par conséquent bien instamment S. Ex. Safvet-pacha de télégraphier à Photiadis-bey de conclure l'arrangement. Je vous prie donc beaucoup d'écrire aujourd'hui de nouveau à S. Ex. le comte de Vogüé en le priant instamment de solliciter, conjointement avec S. Ex. M. Boker, ambassadeur d'Amérique, le plus tôt possible une audience de S. Ex. Safvet-pacha. S'ils joignent leurs instances, celui-ci cèdera de suite et télégraphiera à Photiadis-bey... Autrement



2
L'affaire ne sera terminée qu'après ma mort. Veuillez donc
écrire aujourd'hui de nouveau à S. Ex. le comte de
Kogè; je vous en supplie, faites-le. 199

Signé : Schliemann.

opposition de Dittier, dans le Min. del' Inst. publ.

29 mars.

